

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 juin 2017

Madame Lilianne Bertrand
Présidente
Association pour la santé publique du Québec
4126, rue Saint-Denis, bureau 3200
Montréal (Québec) H2W 2M5

Madame la Présidente,

La présente donne suite à la demande de subvention de 74 287 \$ que vous avez transmise au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le 30 mai dernier, pour un projet de monitoring et d'analyse de l'environnement de vente au détail de tabac. Ce projet a pour objectif de fournir des indications selon lesquelles l'article 21.1 de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme a un effet tangible ainsi que des indications sur les efforts réalisés pour contourner l'application de cet article ou en diminuer l'effet.

Considérant que la subvention de 100 000 \$ qui a été attribuée à votre organisme, le 14 décembre 2016, pour le soutien en expertise-conseil dans le cadre des recours ne pourra être utilisée à cette fin, le MSSS consent à l'utilisation de cette somme pour le présent projet. En effet, 74 287 \$, soit la somme nécessaire à la réalisation du projet de monitoring, devra être prise à même le 100 000 \$ déjà versé. Comme entendu, des frais de gestion de 7 % (7000 \$) pourront également être ponctionnés par votre organisme. Le résiduel, soit la somme de 18 713 \$, devra servir à financer les activités de l'année 2017-2018 de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT). Si une demande financière supplémentaire nous parvient pour compléter le financement des activités du CQCT pour 2017-2018, nous tiendrons compte du 18 713 \$ déjà octroyé.

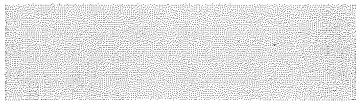
Les résultats du projet de monitoring devront être acheminés au MSSS, lorsque disponibles. Pour toute question relative au contenu de la présente lettre, n'hésitez pas à joindre madame Marie-Christine Veilleux par téléphone au 418 266-7036 ou par courriel à marie-christine.veilleux@msss.gouv.qc.ca.

... 2

Nous tenons à remercier l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) de son engagement soutenu dans la lutte contre le tabagisme au Québec.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D., FRCPC

c .c. Mme Louise Granger, ASPQ

HA/MCV/gb

N/Réf. : 17-SP-00253